LeJournaldesdécideurs

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC -N°0297 du Vendredi 21 Mai 2021 Prix: 250Fcfa

Site web: www.leconomistedutogo.com

Voltic
EAU MINÉRALE NATURELLE
NATURAL MINERAL WATER
Ne dites plus eau, dites Voltic

Sommet de Paris sur le financement des économies africaines

Contributions et retombées pour le Togo

• (Page 03)

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Emirats arabes unis

Les étrangers pourront détenir une entreprise à 100%

A partir du 1er juin, les étrangers pourront détenir la totalité du capital d'une ... • (Page 08)

Affaire Tapie-Adidas

La justice européenne entre en jeu

La Cour de justice de l'Union européenne va se pencher sur la légalité de la vente d'Adidas par le Crédit lyonnais, arbitrée en ... • (Page 08)

Approvisionnement en eau potable

Victoire Tomégah-Dogbé visite trois chantiers

La Cheffe du gouvernement togolais, Victoire Tomégah-Dogbé a visité les chantiers ... • (Page 04)

Anti blanchiment de capitaux

Le GIABA tient ses réunions statutaires à Lomé

Le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) tient ses ... • (Page 02)

Guinée-Bissau

La BAD accorde six millions d'euros pour l'autonomisation des femmes

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement a approuvé, le 17 mai à ... • (Page 06)

Emploi

Cofina Togo recrute Un(e) Chargé(e) d'Affaires Sénior

• (Page 12)

Partenariat

L'UK signe une convention avec deux ONG

L'Université de Kara (UK) a signé le 18 mai 2021, à Pya, des conventions de partenariats avec deux ... • (Page 11)

SETIF - TOGO Sarl - U
Société d'Etude Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière
Immobilier Général, Génie Civil, Travaux Publics, Import - Export
Route de séminaire - Agoè après la Cour d'Appel, à côté de l'IPP
(+228) 22 40 40 46
(+228) 92 06 85 06
Lomé - TOGO
togsetif@gmail.com
www.setiftogo.tg
...Nous comptons bien être fidèle ...Nous comptons bien être fidèle ...Nous comptons bien être fidèle ...

Anti blanchiment de capitaux

Le GIABA tient ses réunions statutaires à Lomé

Le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) tient ses réunions statutaires du 16 au 22 mai 2021, à Lomé au Togo.

• *Kimelabalou ABA, Directeur Général du GIABA*

• *Joël YANCLO*

La 35ème Réunion Plénière de la Commission Technique de l'institution communautaire se déroulera virtuellement et en présentiel, du 16 au 21 mai 2021. Siégeant deux fois par an, ces rencontres ont pour objectif de favoriser des discussions entre techniciens des États membres (EM) autour des menaces et défis liés à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) dans la sous-région. Elles permettent également aux EM d'aborder les questions pertinentes nécessitant une approche concertée et harmonisée dans la mise en œuvre effective des mesures de LBC/FT. Enfin, en tant que plate-forme de partage d'expériences, les sessions plénières sont aussi des opportunités pour établir des partenariats entre experts, représentants des EM, partenaires techniques et observateurs dans le cadre de la LBC/FT. A Lomé, les discussions se porteront sur le Rapport d'évaluation mutuelle (REM) du 2nd cycle de la République du Bénin. Il sera aussi question du rapport de suivi du 1er cycle des évaluations mutuelles des Etats membres comme Les Comores et Sao Tomé & Principe. A Lomé, le Groupe de Travail sur l'évaluation et la conformité (GEC) aura une séance de partage sur les obligations des Etats membres dans le cadre du processus d'évaluation mutuelle. Les Processus et Procédures de l'Evaluation mutuelle et de suivi ont pour but d'évaluer la mise en œuvre et l'efficacité des lois, réglementations ou autres mesures requises par les critères fondamentaux. Ces EM permettent de vérifier aussi si toutes les mesures nécessaires ont été pleinement et convenablement mises en œuvre. Ils visent également à aider les Etats membres à combler les lacunes identifiées dans leur dispositif de LBC/FT afin d'assurer la conformité et l'efficacité d'avec les standards internationaux. Sont également inscrits à l'agenda de la 35ème rencontre du GIABA, les réunions du Groupe de Travail sur les risques, tendances et méthodes (RTMG), le Forum régional à huis clos des Cellules de renseignements financiers (CRF), etc. La 23ème Réunion du Comité ministériel du GIABA se tiendra le 22 mai 2021. Les ministres de tutelle de l'institution examineront et adopteront entre autres, le Rapport récapitulatif d'activités du Directeur Général ; le Rapport du Sous-Comité sur la révision des Statuts du GIABA ; les Rapports de la Plénière Extraordinaire et de la 35ème réunion de la Commission Technique, du Rapport d'Evaluation Mutuelle du 2nd cycle de la République du Bénin, etc.

AUX DÉCIDEURS...

La femme est l'avenir de l'homme…

Et si plus de femmes emprunteuses permettaient moins de crises financières ? La question peut sembler incongrue mais il faut savoir que les femmes sont de bien meilleures emprunteuses que leurs homologues masculins au sens où elles ont des taux de remboursement des prêts supérieurs.

Pourquoi ? Une première explication réside dans la plus grande aversion au risque des femmes par rapport aux hommes. Un grand nombre d'études ont montré que les femmes favorisent les investissements sûrs aux dépens des placements aux rendements plus aléatoires.

Elles se comportent ainsi aussi bien avec leur épargne qu'avec l'argent reçu sous la forme de prêt pour lequel elles choisissent plus que leurs homologues masculins les projets d'investissement associés à une plus grande probabilité de remboursement.

Une seconde explication est le fait que les femmes seraient plus sensibles à la pression sociale. Cela permet de comprendre pourquoi dans les pays en voie de développement les institutions de microfinance préfèrent prêter aux femmes plutôt qu'aux hommes.

A en croire theconversation.com, elles considèrent que les femmes sont plus affectées par la pression de leurs pairs dans un prêt fait à un groupe et par les interventions des employés de ces institutions venues demander le remboursement. Ainsi, les femmes seraient plus sensibles aux coûts liés au non-remboursement de leurs prêts que les hommes. Cependant, les femmes ont un moins grand accès aux services bancaires que les hommes. L'écart entre les sexes dans l'accès aux comptes bancaires est plus élevé dans les pays émergents que dans les pays développés. Banque Mondiale.

L'accès au compte courant qui est la porte d'entrée à d'autres services bancaires comme le prêt formel est en effet très hétérogène entre les genres : selon la base de données Global Findex de la Banque Mondiale, seulement 65 % de femmes disposaient d'un compte courant, contre 72 % d'hommes dans le monde en 2017. Cet écart de 7 points de pourcentage est persistant puisqu'il était le même en 2011.

Un accès réduit au crédit entrave la capacité des femmes à entreprendre, à investir dans l'éducation et à subvenir aux besoins de leur ménage. Il constitue ainsi un obstacle pour l'émancipation des femmes en affaiblissant leur rôle économique.

Un plus grand accès au crédit des femmes peut cependant également être bénéfique au niveau macroéconomique en favorisant la stabilité bancaire puisqu'elles sont de meilleures emprunteuses. Cela pourrait ainsi réduire l'émergence de crises financières.

C'est ce que nous avons voulu vérifier dans une étude récente. À l'aide de données au niveau mondial, nous regardons si un plus grand accès au crédit des femmes par rapport aux hommes exerce une influence sur la stabilité bancaire.

L'accès au crédit relatif des femmes (c'est-à-dire par rapport aux hommes) est mesuré par le ratio des femmes emprunteuses sur les hommes emprunteurs. Il a une valeur moyenne de 86 % dans notre échantillon, ce qui confirme l'écart conséquent d'accès au crédit entre les sexes.

La stabilité bancaire est mesurée par différents indicateurs, dont le z-score qui mesure le risque d'insolvabilité de la banque, c'est-à-dire son risque de faire faillite, et la part des prêts non performants sur le total des prêts, ce qui indique combien de prêts ne devraient pas être remboursés à la banque.

KPATIDE Komlan

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	**Sources**
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	**Sources**
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Sommet de Paris sur le financement des économies africaines

Contributions et retombées pour le Togo

Sortir de la crise et financer le développement. Dans cette optique, le président français, Emmanuel Macron, a réuni à Paris mardi 18 mai 2021, plusieurs dirigeants africains et européens, dans le cadre du sommet sur le financement des économies africaines. Il était donc question d'aider les pays d'Afrique à s'extraire du gouffre de la dette et financer leur développement. Faure Gnassingbé, le chef de l'Etat togolais, a été l'une des figures de proue de cette assise qui a accouché d'annonces fortes pour la relance des économies africaines.

• Joël YANCLO

Pour le Président togolais, l'appui au secteur privé africain reste décisif pour un continent qui aspire à sortir de la logique de l'assistance mais qui butte sur la défiance des investisseurs. C'est la raison pour laquelle, il a salué mardi l'organisation du sommet de Paris sur le financement des économies africaines. Selon le chef de l'Etat togolais, ‘'cette initiative portée par son homologue français Emmanuel Macron permettra de poser les bases de la croissance et de renforcer la résilience des économies africaines''. L'Afrique a sans doute réussi à déjouer toutes les prévisions apocalyptiques faites à son sujet au début de la pandémie en évitant l'hécatombe en terme de vies humaines contrairement aux autres continents. Mais elle a payé un lourd tribut face aux conséquences désastreuses de la pandémie qui ont plongé le continent dans une récession abyssale. Il fallait trouver d'urgence la bagatelle somme de 100 milliards de dollars pour relancer en partie l'économie africaine dont les besoins de financement d'ici 2025 sont évalués à 285 milliards de dollars. Atteindre l'objectif des 100 milliards de dollars, c'est l'enjeu principal du sommet de Paris considéré à raison comme le sommet de la solidarité où le consensus a globalement prévalu. Le sommet propose un mécanisme de financement peu ordinaire qui préconise le recours aux droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire International. Ainsi le FMI en tant que mère des banques centrales va puiser dans ses réserves 650 milliards de dollars qu'il mettra à la disposition des Etats membres. En terme de quote-part, sur les 650 milliards, et c'est là où le bât blesse, seulement 33 milliards devaient mécaniquement revenir au continent africain qui ne participe qu'à hauteur de 3% aux réserves du FMI. L'on constate que le montant qui revient au continent est nettement en – deçà de ses besoins.

Mobiliser des moyens grâce aux aides bilatéraux et multilatéraux

Pour combler le gap, la conférence a défendu l'idée de voir les pays aisés réallouer leurs DTS pour qu'ils reviennent aux pays pauvres en particulier ceux du continent africain. Cette formule pourra augmenter la part de l'Afrique qui pourrait atteindre les 100 milliards. A Paris, la formule a recueilli l'assentiment de tous les participants, un motif plutôt de satisfaction. En dehors des DTS, il est aussi question de mobiliser des moyens à travers des plans d'aide bilatéraux et multilatéraux. Plusieurs organisations économiques internationales y sont favorables. IL s'agit de la Banque Africaine de Développement, de la Société Financière Internationale du groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International qui a mis à la disposition du Togo 240 millions de dollars. L'annonce a été faite par la directrice du FMI Mme Kristalina Georgieva lors de sa rencontre avec le Président de la République le 16 mai dernier, à deux jours de l'ouverture du sommet.

• Les présidents Emmanuel Macron et Faure Gnassingbé en discussion

Des orientations économiques qui confirment le leadership du chef de l'Etat togolais

La rencontre de Paris n'a pas passé sous silence le rôle combien indispensable et indiscutable que doit jouer le secteur privé pour la relance de la croissance des économies africaines, rejoignant ainsi une position sans cesse défendue par le chef de l'Etat togolais Faure Essozimna Gnassingbé qui a toujours préconisé la promotion du partenariat public-privé pour booster l'économie du continent. Pour le Président togolais, l'appui au secteur privé africain reste décisif pour un continent qui aspire à sortir de la logique de l'assistance mais qui butte sur la défiance des investisseurs. C'est la raison pour laquelle, il a salué mardi l'organisation du sommet de Paris sur le financement des économies africaines. Selon le chef de l'Etat togolais, ‘'cette initiative portée par son homologue français Emmanuel Macron permettra de poser les bases de la croissance et de renforcer la résilience des économies africaines''. La position du président de la République a été vivement partagée par les autres grands acteurs du sommet de Paris que sont, en dehors des chefs d'Etat, les grandes organisations financières internationales notamment la Banque Africaine de développement, le Fonds Monétaire International, la Société financière internationale, filiale de la Banque Mondiale. A rappeler que les premiers responsables de ces organisations financières ont eu chacun à Paris, de très longs entretiens avec le chef de l'Etat togolais à la veille du sommet.

Le leadership de Faure Gnassigbé apprécié

Que ça soit Christalina Georgieva du FMI, Mackhtar Diop de la SFI, Akinwumi Adesina de la BAD et Esther Duflo, économiste prix Nobel d'économie 2019, tous ont unanimement apprécié le leadership dont a toujours fait preuve le chef de l'Etat togolais et les efforts faits par le Togo dans les domaines de la lutte contre la pandémie du corona virus, la pauvreté et du Doing business. Ils ont reconnu à cet égard que les nombreuses réformes opérées pour assainir le climat des affaires ont rendu plus que jamais attractif le Togo devenant du coup sur le continent l'une des destinations privilégiées par les investisseurs. Ce sommet organisé à l'initiative de la France, pour tenter de sortir les pays du continent africain de leurs difficultés économiques actuelles aggravées par la crise sanitaire a connu donc une participation active du chef de l'Etat togolais. Une précision sans doute importante à noter, malgré la pâleur des économies sur le continent due à la récession causée par le corona virus, l'économie togolaise fait plutôt bonne mine avec un taux de croissance de près de 2%. Et ceci grâce à l'efficacité de la gestion du gouvernement sous la haute direction du Président togolais.

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	**Sources**
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	**Sources**
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Suite à la page 05

Approvisionnement en eau potable à Lomé

Victoire Tomégah-Dogbé visite trois chantiers

La Cheffe du gouvernement togolais, Victoire Tomégah-Dogbé a visité les chantiers de construction de trois châteaux d'eau ce mercredi 19 Mai 2021 à Lomé afin de constater l'état d'avancement desdits travaux.

● *Bernard AFAWOUBO*

Au Togo, l'une des priorités du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé et qui figure dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025 est l'accès à l'eau potable pour tous les togolais notamment l'atteinte des taux d'accès à l'eau potable de 95 % en milieu rural, 85 % en milieu semi urbain, 75 % en milieu urbain hors Lomé et de 80 % dans le Grand Lomé à l'horizon 2025. Le gouvernement togolais dans cette dynamique a lancé la construction et la réhabilitation de plusieurs châteaux d'eau sur toute l'étendue du territoire national. A Lomé la capitale, au cours du second semestre de l'année 2020, trois chantiers qui vont améliorer la pression de l'eau et la qualité de service d'eau dans la ville ont démarré. Il s'agit entre autre des forages profonds à gros débit dans les quartiers de Bè (450 m), de Boka Nyekonakpoè (450 m) et d'Adjougba (350 m). Pour constater l'avancement des travaux, le premier ministre s'est déplacé en personne sur les chantiers. Selon, Tiem Bolidja, ministre en charge de l'eau, ces trois forages devront permettre de suppléer la capacité de l'usine de production de Cavavelli en améliorant de façon pérenne l'accès à l'eau potable par le renforcement de la production. « L'accès à l'eau potable est une préoccupation majeure du chef de l'état Togolais. C'est à ce titre que le projet de renforcement d'approvisionnement en eau potable de la ville de Lomé a été initié. Il vise à renforcer le volet de production de l'eau par la construction des trois forages à Bè château et à Boka Nyekonakpoè et un autre à agoè adjougba. Ce projet viendra améliorer l'approvisionnement en eau potable dans la ville de Lomé. En d'autres termes, mettre fin à la corvée de la population en eau dans la ville de Lomé. », a-t-i expliqué. Le ministre en charge de l'eau a par ailleurs indiqué que les châteaux d'eau de Bè et de Boka vont renforcer la Basse Ville notamment les quartiers de Bè, Bè kpota, Adawoulato, Nyekonakpoè, quartier administratif, Doulassamé, Amoutivé, Assivito, et leurs environs. En ce qui concerne celui d'Adjougba, il va alimenter eau potable les quartiers de Kégué, Atsanvé, Houmbi, Kitidjan, Hedzranawé, et leurs environs. Et de préciser qu'on note déjà une amélioration au niveau de la population par une mise en service partielle. Les trois sites vont éjecter 10 000 m3 supplémentaire d'eau.

Caractéristiques des châteaux d'eau

A en croire Dao SAMA, Expert en Forage, ces forages profonds qui vont jusqu'à 400m de profondeur avec des nappes qui sont coincés entre deux couches d'argile et qui sont protégées contre toutes les pollutions diverses contrairement à ce qu'on se disait nous avons trouvé que la deuxième nappe contient beaucoup d'eau. « Au château de Bè par exemple, on peut prélever jusqu'à 220 mille litre par heure. En 15heure déjà on peut remplir tout le château donc c'est innovant. Au niveau de Cacaveli on compte une cinquantaine de forage qui font une profondeur de 60 m mais avec ce projet nous sommes allés au-delà de cette profondeur. Les trois châteaux d'eau qui forment la ville de Lomé ont été toujours vides mais avec l'innovation on a pensé faire autrement en les remplissant en même temps que de passer par le transport de l'eau de Cacaveli », a-t-il déclaré. Le Premier Ministre, a salué et félicité l'expertise locale pour la qualité des travaux et appelé les bénéficiaires à s'approprier les infrastructures et surtout à les préserver.

Coopération

A Bruxelles, Faure Gnassingbé multiplie les rencontres

Faure Gnassingbé s'est rendu à Bruxelles après sa participation au sommet de Paris sur le financement des économies des pays de l'Afrique subsaharienne post Covid-19. Le Chef de l'Etat togolais a été reçu dans la capitale Belge jeudi par le roi Philippe. A la suite de cette rencontre, il a échangé avec Jutta Urpilainen, commissaire de l'Union Européenne aux Partenariats internationaux et avec Charles Michel, le président du Conseil européen.

D'abord, 'entretien entre Faure Gnassingbé et le roi belge s'est déroulé au Palais de Bruxelles. En dehors des relations bilatérales entre le Togo et la Belgique évoquées par les deux personnalités, rien d'autre n'a filtré. Toujours dans la capitale belge, Faure Gnassingbé s'est entretenu en début d'après-midi avec Jutta Urpilainen, la Commissaire aux Partenariats internationaux. Il a été question de la coopération entre le Togo et l'UE. Les deux personnalités ont aussi parlé du futur accord entre les pays Afrique, Caraïbes, Pacifique (OEACP) et l'UE. On se rappelle qu'un accord a été paraphé mi-avril dernier entre Prof Robert Dussey, négociateur en chef pour les pays membres de l'OEACP et Jutta Urpilainen, négociateur pour le compte de l'UE. Il s'agit d'un texte qui renforce le partenariat économique entre l'UE et les membres de l'OEACP. Le but étant de produire des résultats mutuellement bénéfiques. De ce fait, l'accord est constitué d'un socle commun et de trois protocoles régionaux spécifiques axés sur l'action (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Toujours à l'agenda du Chef de l'Etat togolais, des rencontres avec Georges Rebelo Pinto, secrétaire général de l'OEACP et ministre des Affaires étrangères d'Angola et avec Charles Michel, le président du Conseil européen.

Avec togobreakingnews.info

Amnesty International Togo

Les OSC se préparent pour le prochain EPU

Les Organisations de la Société Civile se préparent pour le prochain Examen Périodique Universel (EPU) du Togo.

● *Joël YANCLO*

« L'EPU est un moment propice pour rappeler à chaque Etat ses obligations en matière des droits humains. Au Togo, c'est une occasion pour nous de nous mobiliser davantage si nous voulons un Togo où chaque personne peut jouir de ses droits fondamentaux », dixit le Directeur Exécutif de ATED-HD, Awesso Padawi, ainsi, les droits humains continuent de souffrir au Togo malgré les engagements de l'Etat togolais à les respecter. En janvier prochain, le Togo passera devant le Conseil des droits de l'Homme dans le cadre de l'Examen Périodique Universel. Pour ce faire, les organisations de la société civile doivent se mobiliser pour porter haut des recommandations devant ce conseil à travers des rapports alternatifs qu'elles soumettront. C'est dans ce cadre que L'Association Togolaise pour l'Education aux Droits de l'Homme et à la Démocratie (ATED-HD), avec l'appui financier de Lifeline for embattled civil society organizations et le soutien technique d'Amnesty International Togo, réunit certaines ONG locales pour rédiger des rapports alternatifs en vue d'amener le gouvernement togolais à honorer ses engagements en matière des droits humains et à garantir un environnement propice à leur épanouissement. Cet atelier qui se déroule du lundi 17 au Mercredi 19 Mai 2021 à Lomé, réunit une vingtaine d'ONG venues de tout le Togo et intervenant dans des secteurs aussi différents que variés.

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	**Sources**
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	**Sources**
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP)

AOI N° 001/ARCEP/PRMP/2021 du 16 Avril 2021

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général d'Appel d'Offres paru dans le quotidien national Togo-Presse n° **11017 du 12 avril 2021 à la page 25**.

2. L'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes dispose des fonds budgétaires, afin de financer l'acquisition d'une plate-forme BSS pour le suivi en temps réel du marché des communications électroniques, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'une plate-forme BSS pour le suivi en temps réel du marché des communications électroniques.

3. 3. L'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes, sollicite des offres fermes de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition d'une plate-forme BSS pour le suivi à temps réel du marché des communications électroniques. Le marché est en lot unique et les variantes ne sont pas autorisées, conformément à la clause IC 13.1 des données particulières de l'appel d'offres DPAO.

4. Les livraisons sont effectuées, dans un délai de 120 jours à compter de la date de notification du marché, à l'adresse suivante :

Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP)
4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema – Cité OUA – Immeuble ARCEP,
BP : 358 Lomé, Togo

5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

Monsieur Kwasi Mensah E. AÏDAM
ARCEP, 4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema – Cité OUA,
BP : 358 Lomé, Togo Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94
E-mail : arcep@arcep.tg Site web : www.arcep.tg

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :
Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP)
4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema – Cité OUA,
BP : 358 Lomé, Togo Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94
de 8H30 à 11h30 et de 15H00 à 17H00.

7. Les exigences en matière de qualifications sont :
   - les conditions légales de l'entreprise ;
   - la situation financière de l'entreprise ;
   - l'expérience de l'entreprise ;
   - l'existence d'un service après-vente assuré soit directement soit par l'intermédiaire d'un représentant implanté au Togo.

   Voir le DPAO pour les informations détaillées.

   NB : Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix) disponible sur le site du Ministère de l'économie et des finances au https://finances.gouv.tg. Dans le cas contraire, leurs offres financières seront redressées

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de *cent mille (100 000) FCFA* à l'adresse mentionnée ci-après :

Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP)
4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema – Cité OUA,
BP : 358 Lomé, Togo Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94
E-mail : arcep@arcep.tg

La méthode de paiement sera :
   - en espèces à la direction générale de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP), sise au 4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema– Cité OUA, BP : 358 Lomé, Togo Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94, E-mail : arcep@arcep.tg ;

   - par virement bancaire sur le compte :

N° de Compte	:	01030 006417500 142
Intitulé du compte	:	ARCEP
Banque	:	BTCI
Code Swift	:	BTCITGTG
Code banque	:	TG024

   En cas de virement bancaire, les frais sont à la charge du candidat qui doit s'assurer que l'autorité contractante a reçu sur son compte le montant de *cent mille (100 000) F CFA* exigé. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP)
4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema – Cité OUA,
Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94

au plus tard le ***25 juin 2021 à 10H00 TU.***

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de *Neuf millions cinq cent mille (9 500 000) FCFA*. Cette garantie de soumission est une garantie bancaire délivrée par une banque installée ou représentée au Togo.

11. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le ***25 juin 2021*** **à 10H30 TU** à l'adresse suivante :

Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP)
4638, Boulevard Général Gnassingbé Eyadema – Cité OUA,
BP : 358 Lomé, Togo Tél. +228 22 23 63 80 ; Fax : +228 22 23 63 94
E-mail : arcep@arcep.tg .

Le Directeur Général

Michel Yaovi GALLEY

REPUBLIQUE TOGOLAISE – Le Directeur Général – Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes

Guinée-Bissau

La BAD accorde six millions d'euros pour l'autonomisation des femmes

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement a approuvé, le 17 mai à Abidjan, un financement de six millions d'euros à la Guinée-Bissau pour mettre en œuvre le Projet d'appui à l'autonomisation et l'inclusion financières des femmes et des jeunes dans les filières cajou, fruits et légumes (PAIFJ).

● *Nicole ESSO*

Le projet, financé par un prêt issu du Fonds africain de développement -le guichet de prêts à taux concessionnels du Groupe de la Banque- doit contribuer à l'autonomisation économique et à la création d'emplois durables pour les femmes et les jeunes. Il offre également des opportunités de formation dans les domaines de la conservation et de la transformation des fruits et légumes à 300 jeunes filles et garçons et à un millier de femmes. Le projet prévoit en outre la construction de magasins de stockage, d'aires de séchage et de deux unités de transformation du cajou. Le PAIFJ aura une durée de cinq ans et sera mis en œuvre dans le secteur autonome de Bissau et dans les régions de Cacheu, Oio, et Biombo. Il favorisera notamment la professionnalisation de cent coopératives et micro et petites entreprises ainsi que la création de 1 500 emplois directs, dont au moins 70% dédiés à des femmes. Le projet s'appuie sur les leçons tirées des opérations antérieures de la Banque en Guinée-Bissau, à savoir le Projet d'appui aux chaînes de valeur et à l'entrepreneuriat agricole et rural et le Programme de développement de la chaîne de valeur-riz. Il complète les efforts du gouvernement bissau-guinéen et des autres partenaires en faveur des femmes et des jeunes. Au 30 avril 2021, le portefeuille actif de la Banque africaine de développement en Guinée-Bissau comprend onze opérations, avec un engagement de quelque 107,5 millions d'euros. Neuf opérations sont en cours dans le secteur public et deux revêtent un caractère régional.

Obligations de relance

65 milliards FCFA dans les caisses du Trésor Public malien

L'Etat du Mali, à travers la Direction nationale du trésor et de la comptabilité publique a levé le 19 mai 2021 sur le marché financier de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) un montant de 65 milliards de FCFA (97,500 millions d'euros) à l'issue de son émission simultanée d'obligation de relance (ORD) du Trésor de maturité 3 , 5 et 10 ans.

Cette émission est la troisième du genre après les 87,798 milliards de FCFA et les 44 milliards de FCFA levés respectivement les 24 février et 31 mars 2021. Les émissions des ODR sont initiées par l'agence UMOA-Titres en collaboration avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Elles visent à permettre à l'émetteur de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'État du Mali dans le cadre de ses plans de relance économique afin de contenir les effets de la pandémie COVID-19 et renouer avec les performances d'avant la crise sanitaire. Elles ciblent non seulement les investisseurs socialement responsables mais également les entreprises ou individus souhaitant soutenir les actions de relance économique entamée par les États de la zone UEMOA. Après adjudication, l'agence UMOA-Titres a répertorié 179,460 milliards de FCFA de soumissions globales provenant des investisseurs sur montant mis en adjudication par l'émetteur de 65 milliards de FCFA. Ce qui donne un taux de couverture du montant mis en adjudication de 276,09%. Sur le montant des soumissions, le Trésor Public malien en a retenu 65 milliards de FCFA et rejeté les 114,460 milliards de FCFA restants, soit un taux d'absorption de 36,22%. Le remboursement du capital des titres émis interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance fixée au 20 mai 2024 pour les ODR de 3 ans, au 20 mai 2026 pour les ODR de 5 ans et au 20 mai 2031 pour les ODR de 10 ans. Quant au paiement des intérêts, il se fera annuellement sur la base d'un taux d'intérêt de 5,60% pour les ODR de 3 ans, 5,90% pour les ODR de 5 ans et 6,25% pour les ODR de 10 ans.

Avec financialafrik.com

Changement climatique

Ombrea développe des solutions qui protègent les cultures

Le changement climatique a de très fortes répercutions dans la quasi-totalité des secteurs de développement notamment celui de l'agriculture. Pour limiter ces effets sur la production agricole, Ombrea développe des solutions qui protègent les cultures des intempéries.

Signalons qu'avec ses Trophées de l'Avenir, Europe 1 récompense chaque année des entreprises, des associations ou des collectivités locales pour leur audace, leur innovation et leur côté visionnaire. En lice pour le Trophée environnement, Ombrea développe des solutions qui protègent les cultures du changement climatique mais aussi des intempéries qui y découlent. Ombrea, jeune pousse de « l'agritech », se veut l'alliée des plantes et cultures contre les effets du changement climatique. « Ombrea est un système qu'on installe au-dessus des cultures de plein champ, des cultures d'extérieur. Ce système va s'ouvrir et se refermer de façon à moduler l'ombre au sol », a dévoilé Julie Davico-Pahin, co-fondatrice et directrice générale d'Ombrea qui a vu sa startup nommée cette année aux Trophées de l'Avenir dans la catégorie environnement. La start-up aixoise a mis au point un système d'ombrières gérées par l'intelligence artificielle qui améliore le rendement agricole en protégeant les plantes des aléas climatiques. Il s'avère que la mission d'Ombrea est de pallier les évènements climatiques extrêmes. Grâce à ce système, l'agriculteur va « pouvoir ajuster la lumière, la température ou encore l'humidité » afin d'apporter à la plante « tout le microclimat dont elle a besoin pour grandir dans les bonnes conditions ». Il faut dire que le climat actuel, qui est en train de changer, ne peut plus toujours apporter ces conditions de pousse. Selon Météo France, il pourrait faire 6 degrés de plus en moyenne en France d'ici 2100, avec une intensification d'évènements climatiques extrêmes (grêle, sécheresses, etc.) « Le gros avantage de notre système est qu'il va aussi produire de l'énergie de façon à couvrir 100% de l'investissement de départ », vante Julie Davico-Pahin sur Europe 1. D'après le journaliste Europe 1, Séverine Mermillod, Ombrea compte déjà « 35 collaborateurs » et en recrute 15 nouveaux actuellement. « On va finir l'année autour de 50 salariés », précise la co-fondatrice, qui explique ce fort développement par les nombreuses « demandes de la part des agriculteurs qui sont confrontés chaque jour davantage aux effets du changement climatique. Je pense notamment aux épisodes de gel, de grêle ou encore de sécheresse qui sont vraiment très violents. La filière cherche à s'adapter ». Julie Davico-Pahin souhaite désormais voir Ombrea « aller plus loin » et « être à la hauteur des ambitions du monde agricole ». Alors que « l'agriculture française est jugée un petit peu à la traîne sur ces questions-là », estime-t-elle, Ombrea considère au contraire « qu'on peut vraiment faire rimer agriculture avec respect de l'environnement et en même temps avec performance ».

Avec VivAfrik

Sénégal

La DER structure 19 milliards de Franc CFA dans la campagne anacarde

La Délégation générale à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (DER/FJ) a structuré 19 milliards de FCFA (37 millions de dollars) pour la campagne anacarde. Dans ce montant, une enveloppe de 15 milliards de FCFA est consacrée à la campagne proprement dite et 4 milliards de FCFA à la production.

L'annonce a été faite le 18 mai 2021 depuis la région de Ziguinchor, au Sud du Sénégal, par le ministre Délégué général de la DER/FJ Papa Amadou Sarr, lors d'un comité régional de développement (CRD) consacré au lancement de la campagne 2021 de commercialisation de l'anacarde. Présidé par le Ministre du Commerce et des PME, Aminata Assome Diatta, le CRD a enregistré la présence du gouverneur de Ziguinchor, Guedj Diouf et d'importantes personnalités de l 'administration et du secteur privé. Concrètement, la ligne de financement de la DER a été structurée en collaboration avec le ministère du Commerce et des PME et les institutions partenaires (la BNDE, la LBA, EcoBank, PAMECAS…). Les fonds

● ***Pape Amadou Sarr, ministre délégué général de la Délégation générale à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (DER/FJ).***

seront décaissés sous forme de prêt au profit des acteurs locaux de la filière, à raison de 60 millions pour les intrants, la recherche et développement ; 2 milliards pour la production ; 135 millions de CFA pour les coopératives de producteurs ; 1,2 milliards pour le stockage dans les hangars ; 1 milliard pour la transformation ; 15 milliards pour la commercialisation ; 100 millions pour l'appui technique, la contractualisation et la formation. Outre le lancement de la campagne anacarde 2021, il a aussi été présenté à l'assistance le bilan des actions de la DER/FJ pour la campagne anacarde 2020 où la DER était aussi partie prenante à travers une ligne de financement de 12 milliards de Franc CFA. Sur cette dernière campagne 2020, le volume global exporté est estimé à 40 145 tonnes soit une valeur financière chiffrée à 22 milliards 837 millions de francs CFA. A date, 90 % des 12 milliards de francs CFA décaissés en 2020 ont été remboursé par les bénéficiaires.

Avec financialafrik.com

BRVM 10	127,95
Variation Jour	-0,12 %
Variation annuelle	-2,24 %

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 95 — mercredi 19 mai 2021 — Site : www.brvm.org

BRVM Composite	150,86
Variation Jour	-0,42 %
Variation annuelle	3,78 %

Evolution des indices

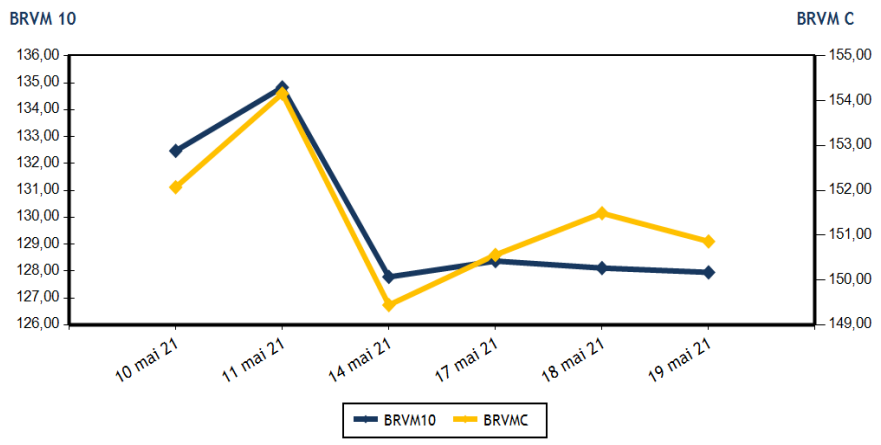

Volumes et valeurs transigés

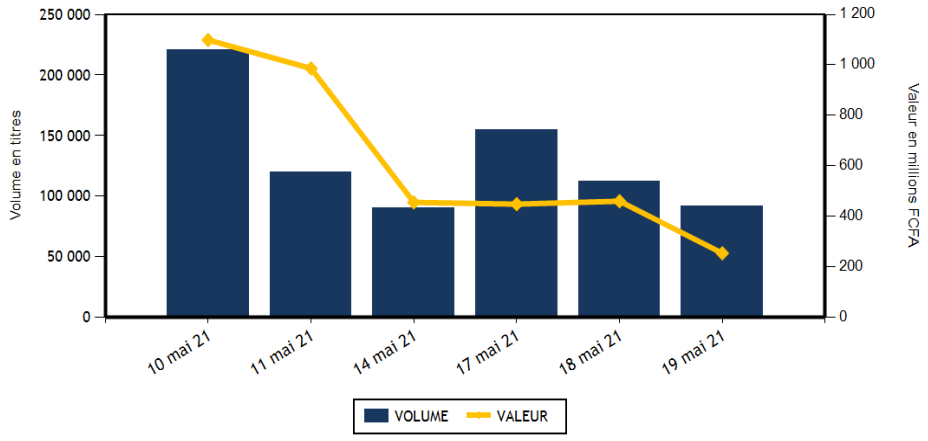

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	4 540 147 955 141	-0,41 %
Volume échangé (Actions & Droits)	86 263	-21,49 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	196 176 855	-55,26 %
Nombre de titres transigés	39	-4,88 %
Nombre de titres en hausse	12	-42,86 %
Nombre de titres en baisse	14	40,00 %
Nombre de titres inchangés	13	30,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	6 257 618 626 165	0,05 %
Volume échangé	5 770	169,50 %
Valeur transigée (FCFA)	57 405 750	168,19 %
Nombre de titres transigés	5	0,00 %
Nombre de titres en hausse	1	0,00 %
Nombre de titres en baisse	1	0,00 %
Nombre de titres inchangés	3	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	4 085	7,50 %	-31,92 %
SITAB CI (STBC)	2 270	7,33 %	328,30 %
NESTLE CI (NTLC)	2 215	7,26 %	592,19 %
PALM CI (PALC)	4 070	7,11 %	80,89 %
BERNABE CI (BNBC)	1 150	6,98 %	91,67 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CIE CI (CIEC)	1 480	-7,50 %	-1,33 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 710	-7,25 %	-10,60 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	3 690	-7,17 %	-0,14 %
SAPH CI (SPHC)	2 300	-4,17 %	64,29 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 300	-3,70 %	15,56 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	61,39	2,20 %	69,35 %	40 369	95 115 995	13,02
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	422,18	-0,22 %	2,85 %	4 635	38 898 680	8,51
BRVM - FINANCES	15	56,97	-1,16 %	-5,03 %	16 606	25 202 145	10,95
BRVM - TRANSPORT	2	359,60	0,00 %	-5,04 %	1 000	1 414 250	5,95
BRVM - AGRICULTURE	5	129,11	-0,15 %	49,19 %	5 448	15 811 475	8,39
BRVM - DISTRIBUTION	7	225,96	-0,25 %	-0,21 %	13 410	17 006 880	13,63
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	678,64	0,00 %	96,43 %	4 795	2 727 430	3,19
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,14	
Taux de rendement moyen du marché	7,51	
Taux de rentabilité moyen du marché	11,54	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	86	
Volume moyen annuel par séance	168 831,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 044 281 857,55	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	0,30	
Ratio moyen de satisfaction	26,68	
Ratio moyen de tendance	8 854,23	
Ratio moyen de couverture	1,13	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	5,04	
Nombre de SGI participantes	27	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = *Volume annuel échangé / nombre de séances*
Valeur moyenne annuelle par séance = *Valeur annuelle échangée / nombre de séances*
Ratio moyen de liquidité = *Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)*
Ratio moyen de satisfaction = *Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)*
Ratio moyen de tendance = *Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)*
Ratio moyen de couverture = *Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)*

Taux moyen de rotation = *moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)*
PER moyen du marché = *moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif*
Taux de rendement moyen = *moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende*
Taux de rentabilité moyen = *moyenne des taux de rentabilité des actions cotées*
Prime de risque du marché = *(1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat*

BENIN
Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
Avenue Charles de Gaulle Cotonou
01 BP 2985 Cotonou
Tél. : (229) 21 31 21 26
Fax : (229) 21 31 20 77

BURKINA FASO
Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
01 BP 502 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 30 87 73
Fax : (226) 25 30 87 19

CÔTE D'IVOIRE
Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
Plateau, 16 Avenue Joseph Anoma
01 BP 3802 Abidjan 01
Tél. : (225) 20 31 55 50
Fax : (225) 20 32 47 77

GUINEE-BISSAU
Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Services de Guinée-Bissau,
Avenue Pansau Naisna
CP. 88 Bissau
Tél. : (245) 320 16 02 Fax : (245) 320 16 02

MALI
Immeuble SONAVIE, ACI 2000 Hamdallaye
B.P. E 1398 - Bamako
Tél. : (223) 44 90 18 10
Fax : (223) 44 90 18 11

NIGER
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger, Place de la concertation
BP 13 299 Niamey
Tél. : (227) 20 73 66 92
Fax : (227) 20 73 69 47

SENEGAL
7, rue Jean Mermoz
BP : 6956, Dakar - Plateau
Tél. : (221) 33 821 15 18
Fax : (221) 33 821 15 06

TOGO
4691, Boulevard G. GNASSINGBE Eyadema,
Immeuble SGI Togo
BP : 3262 Lomé
Tél. : (228) 22 61 23 16
Fax : (228) 22 26 23 41

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18,Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

Emirats arabes unis

Les étrangers pourront détenir une entreprise à 100%

A partir du 1er juin, les étrangers pourront détenir la totalité du capital d'une entreprise aux Emirats arabes unis contre 49% aujourd'hui.

Les étrangers pourront créer et détenir la totalité du capital d'une entreprise aux Emirats arabes unis à partir du 1er juin, une réforme inédite destinée à améliorer «la facilité à faire des affaires» dans ce pays du Golfe, a annoncé mercredi le gouvernement. Pour stimuler l'investissement, le riche Etat du Golfe qui regroupe sept émirats, dont Abou Dhabi et Dubaï, a annoncé en 2019 l'abrogation d'une loi datant d'une décennie limitant à 49% la part de capital pouvant être possédée par un étranger. «La pleine propriété des entreprises par les investisseurs et les entrepreneurs sera permise à partir du 1er juin 2021», a tweeté le gouvernement. «La loi modifiée sur les sociétés commerciales vise à renforcer l'avantage concurrentiel du pays et s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement des Emirats pour faciliter la pratique des affaires», a commenté le ministre de l'Economie Abdallah ben Touq Al-Mari, cité par l'agence de presse officielle WAM. Treize secteurs économiques sont concernés par cette disposition, dont l'énergie renouvelable, l'agriculture, le transport ou encore le e-commerce.

«Destination attrayante»

Cette réforme permettra, selon le ministre, d'améliorer la position du pays en tant que «destination attrayante pour les investisseurs, les entrepreneurs et les talents étrangers» et de renforcer son statut de «centre économique international». Deuxième économie du monde arabe derrière l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis disposent aussi de l'économie la plus diversifiée de la région grâce notamment à Dubaï dont 95% des revenus ne proviennent pas de l'industrie pétrolière. Le pays se situe à la 16e place du classement de la Banque mondiale sur la facilité à faire des affaires. Pour contourner la législation restrictive, plusieurs des sept émirats, en particulier Dubaï, avaient établi des zones de libre-échange où les étrangers pouvaient être propriétaires à 100% d'une entreprise. Les Emirats – premiers récipiendaires des investissements étrangers directs dans le monde arabe – ont attiré près de 13,8 milliards de dollars en 2019, selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

(AFP)

Affaire Tapie-Adidas

La justice européenne entre en jeu

La Cour de justice de l'Union européenne va se pencher sur la légalité de la vente d'Adidas par le Crédit lyonnais, arbitrée en 1993 par Bernard Tapie.

Un nouvel épisode vient ponctuer l'affaire tentaculaire opposant Bernard Tapie au Crédit lyonnais. Ce mercredi, l'homme d'affaires de 78 ans a obtenu une victoire dans son marathon judiciaire : la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) examinera, pour la première fois, la légalité de la vente d'Adidas par la banque en 1993. Cette opération a marqué le point de départ des déboires judiciaires toujours en cours de l'ancien propriétaire d'Adidas. Le tribunal de commerce de Paris a fait droit ce lundi, à la demande de Bernard Tapie, actuellement jugé en appel pour l'arbitrage controversé censé solder en 2018 ce conflit. L'ancien ministre a demandé à saisir la CJUE pour qu'elle tranche l'interprétation du droit européen sur cette affaire. L'entrepreneur, malade d'un cancer, affirme avoir été « grugé » par le lyonnais. La plus haute juridiction européenne ne pouvant être saisie directement par des citoyens, Bernard Tapie répétait cette demande depuis plusieurs années devant chaque tribunal ou cour en Europe examinant un des volets de l'affaire Adidas, à l'origine de sa faillite personnelle, en 1994, et d'un marathon judiciaire depuis plus de vingt-cinq ans.

Le rachat d'Adidas, « l'affaire de sa vie »

Bernard Tapie s'est réjoui de cette nouvelle, à l'occasion de son procès pour soupçons d'« escroquerie » autour de l'arbitrage. « Cette fois, c'est fait (…), on va pouvoir enfin mettre les cartes sur la table et je vous promets des surprises », s'est-il félicité ce mardi. Sur ce sujet, la Cour de cassation avait refusé de saisir, en 2017, la CJUE. Cette dernière doit désormais se prononcer sur seize « questions préjudicielles », résumées en une seule interrogation par la défense de Bernard Tapie : « Trouve-t-on, à l'origine de ce dossier, de gravissimes violations du droit de la concurrence qui ont eu pour objet et/ou pour effet de priver Bernard Tapie du juste prix de la vente d'Adidas, au moyen d'un montage frauduleux ? » selon le communiqué de Mes Jean-Louis Dupont, Martin Hissel et Sébastien Engelen. En 1990, Bernard Tapie rachète Adidas, « l'affaire de (s)a vie », pour 1,6 milliard de francs. Devenu ministre et ne parvenant pas à redresser l'entreprise, il confie à sa banque, une filiale du Crédit lyonnais, de vendre Adidas. Le groupe est vendu pour 2,1 milliards de francs en 1993 à un ensemble d'investisseurs accusés d'avoir dissimulé une opération de la banque publique. Bernard Tapie estime avoir été floué de l'importante plus-value que le Crédit lyonnais réalisera ensuite à la revente.Un arbitrage censé régler ce litige avait octroyé en 2008 quelque 403 millions d'euros à l'homme d'affaires – une sentence depuis annulée au civil pour « fraude ». Bernard Tapie et cinq autres personnes, soupçonnés d'avoir pipé l'arbitrage, comparaissent en appel jusqu'au 14 juin après avoir été relaxés en première instance. L'ancien ministre a été condamné en 2015 à rembourser les sommes perçues, mais sa dette fait depuis l'objet d'un autre bras de fer judiciaire non tranché.

Lepoint.fr

Allemagne

Deux milliards pour un ordinateur quantique

L'Allemagne débloque deux milliards d'euros pour se faire une place dans la course à cette technologie jugée centrale dans le développement de l'informatique et de l'industrie.

L'Allemagne a annoncé le 11 mai, le déblocage de 2 milliards d'euros (2,19 milliards de francs suisses) pour construire un ordinateur quantique d'ici 2025, ambitionnant comme la France de devenir un des pays leaders de cette technologie appelée à transformer l'informatique et l'industrie. Les fonds, entièrement d'origine publique, sont répartis entre le ministère de la Recherche qui a reçu une enveloppe de 1,1 milliard d'euros et le ministère de l'Economie à hauteur de 878 millions d'euros, annoncent deux communiqués séparés. «Notre objectif est de construire un ordinateur quantique compétitif en Allemagne dans les cinq prochaines années et de créer un écosystème associé avec des utilisateurs potentiels», déclare la ministre de la Recherche Anja Karliczek. Il s'agit de «créer très rapidement une base industrielle pour mettre en pratique les ordinateurs quantiques et utiliser leur potentiel», a souligné de son côté le ministre de l'Economie Peter Altmaier. Dans le détail, l'agence spatiale allemande, le DLR, va recevoir 740 millions d'euros avec comme feuille de route le projet de bâtir des partenariats dans l'industrie incluant des petites et moyennes entreprises, des start-up et la recherche. Ces efforts budgétaires mardi font partie du paquet de relance d'un volume de 130 milliards d'euros décidé en juin 2020 par le gouvernement de coalition autour de la chancelière Angela Merkel pour contrer le choc économique lié à la pandémie du Covid-19.

«Les trois premiers mondiaux»

Le plan allemand inclut 50 milliards d'euros pour développer les domaines tels que l'hydrogène, l'intelligence artificielle et les technologies quantiques, dans un pays où l'industrie compte pour environ un quart du PIB annuel. La Commission européenne souhaite que l'UE développe son premier ordinateur quantique avant la fin de la décennie pour renforcer la souveraineté technologique de l'Europe face à la Chine et aux Etats-Unis. Dans ce cadre, une compétition semble d'ores et déjà lancée entre l'Allemagne et la France, qui a annoncé en janvier un plan d'investissement national de 1,8 milliard d'euros sur 5 ans dans le quantique, avec l'ambition de mettre la France dans «les trois premiers mondiaux» sur cette technologie. Les technologies quantiques exploitent les propriétés surprenantes de la matière à l'échelle de l'infiniment petit (atome, ion, photon, électron…). Elles devraient permettre à terme de construire des ordinateurs aux capacités de calcul incomparablement supérieures à celles des plus puissants super-calculateurs actuels. Elles promettent aussi de nombreuses utilisations industrielles, comme des capteurs beaucoup plus sensibles qu'aujourd'hui ou des moyens de communication inviolables.

(AFP)

Automobile

Les ventes de voitures toujours affectées par la pandémie

L'automobile reste sous le coup du ralentissement dû à la crise sanitaire et va peiner à retrouver les niveaux « d'avant » en raison de la stratégie moteurs.

Les ventes européennes de voitures ont rebondi en avril, tout en restant à un niveau bas, selon les chiffres publiés mercredi par les constructeurs. Avec 862 226 voitures particulières vendues dans l'Union européenne, l'industrie automobile progresse de 219 % par rapport au catastrophique mois d'avril 2020 et ses 271 000 ventes, entre mesures de confinement et fermetures des concessions. Mais les ventes restent encore frappées par la crise, loin des 1,14 million de véhicules vendus en avril 2019, avant la pandémie, selon les données de l'Association des constructeurs automobiles européens (ACEA). En avril 2021, plusieurs pays ont affiché des taux de croissance à quatre chiffres par rapport au mois d'avril 2020, comme l'Italie (+ 3 276 %) ou l'Espagne (+ 1 787 %). La France s'est reprise de 569 %, l'Allemagne de 90 %, la Belgique de 602 %, la Pologne de 163 %. Le Royaume-Uni progresse, lui, de 3 177 %. Mais ils sont sans signification par rapport à la période de référence l'an dernier. Le groupe Volkswagen (Audi, Seat, Skoda) reste le premier groupe européen avec plus de 232 000 ventes, mais une part de marché qui s'effrite, à 26,9 %. Le nouveau groupe Stellantis (Peugeot-Citroën et Fiat-Chrysler) regagne des parts de marché, à 23,5 % et 202 000 ventes. Le groupe Renault reste à un niveau bas, avec 9,2 % de parts de marché, tandis que Hyundai-Kia progresse, à 7,5 %, devant BMW (7,1 %), Daimler (6,2 %) et Toyota (6,1 %).

Lepoint.fr

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Planification du développement durable	18 janvier et 28 février 2021	En ligne	https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements
Assises africaines de l'intelligence économique 1er au 3 septembre 2021	Février 2021	Congo	communication@assises-africaines-ie.org
Conférence internationale sur l'économie, la finance et les affaires	17 au 18 février 2021	France	https://rsepconferences.com/active-conference-sub items/submit-here/
Septième session du forum régional africain sur le développement durable	1 au 4 mars 2021	Brazzaville, Congo	https://www.uneca.org/fr/ ev%C3%A8nements
Salon International du Plastique	2 au 5 Mars 2021	Tunisie	http://www.plasticexpo.com.tn/
salon international de l'industrie et de l'industrie du futur	16 au 19 mars 2021	Lyon, France	Global-industrie.com
Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique	17 au 23 mars 2021	Addis-Abeba	Papersmart.uneca.org
INTERMAT	19 au 24 avril 2021	Paris, France	www.intermatconstruction.com
Sommet de l'innovation organique et des startups émergentes Afrique-Europe	7 et 8 avril 2021	Marseille, France	emergingvalley.com
Rendez-vous international en ligne de l'écosystème start-up Tech	20 au 22 avril 2021		collisionconf.com
salon international du Food service	29 mai au 2 juin 2021	France	sirha.com
4e Conférence mondiale sur le teck	Du 23 au 26 août 2021	Accra, Ghana	www.worldteakconference2020.com infowtc2020@gmail.com

HOROSCOPE finance

Bélier Appuyez-vous sur une bonne administration de vos biens et une saine gestion de votre budget pour améliorer vos revenus. L'argent ne fait pas le bonheur, certes, mais, dans nos sociétés actuelles de consommation, il ne peut y avoir de bonheur sans argent.

Taureau Soyez réaliste : voyez la situation telle qu'elle est effectivement et non comme vous voudriez qu'elle soit. Ce ne sera pas le moment de faire certains achats qui ne sont pas absolument indispensables.

Gémeaux Cet aspect de Pluton n'a rien de négatif et, en principe, devrait même plutôt vous permettre d'améliorer vos revenus, ou tout au moins de voir vos placements devenir plus rentables. Mais en même temps, cet impact pourra vous faire oublier toute prudence. Vous qui, d'habitude, gérez votre budget avec prudence, serez pour une fois tenté par des achats aussi ruineux qu'inutiles !

Cancer Le climat astral concernant vos finances ne sera pas négatif, et vous n'aurez pas de raison de vous faire du souci. Mais vous devrez tout de même savoir que la Lune influence en ce moment votre secteur d'argent. Or, cet astre, même s'il ne risque pas d'engendrer des problèmes graves, a en général un effet restrictif, et d'entraîner une période de relative stagnation. Vous aurez donc intérêt à gérer sagement votre budget.

Lion Des problèmes financiers surgiront, et ce ne sera pas le moment de vous engager dans une affaire incertaine. Prenez toutes les dispositions nécessaires pour maintenir l'équilibre de votre budget.

Vierge Cette fois, vous n'aurez rien d'une cigale imprévoyante. Mettre le maximum de chances de votre côté pour vous assurer un avenir à l'abri du besoin, et une retraite prospère, telle sera votre préoccupation majeure. Vous aurez la possibilité d'effectuer des placements habiles, qui se révéleront profitables à long terme.

Balance Evitez de prendre des risques excessifs dans le domaine pécuniaire. Mais rien ne vous empêchera d'effectuer des transactions financières profitables. Chance aux jeux accrue.

Scorpion Maintenez vos dépenses dans des limites raisonnables malgré la griserie provoquée par l'ambiance générale. Pour vous convaincre de vos erreurs passées, examinez bien les dépenses que vous avez effectuées dernièrement ; vous verrez que beaucoup d'entre elles sont parfaitement inutiles ou franchement exagérées. "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire" (Benjamin Franklin).

Sagittaire N'hésitez pas à signer de nouveaux contrats aujourd'hui : les promesses de gains qui leur sont associées reposent sur des bases solides. Vous n'aurez pas de souci à vous faire ! Les perspectives financières sont très bonnes.

Capricorne En matière d'opérations financières, l'impulsivité sera mauvaise conseillère. Adoptez une attitude prudente, sans pour autant vous cantonner dans l'immobilisme. Vous serez bientôt mieux inspiré.

Verseau Les secteurs de votre thème lié à l'argent ne seront influencés par aucune planète aujourd'hui. Votre équilibre financier ne devrait donc subir aucun changement. Ceux d'entre vous qui ont connu dernièrement quelques inquiétudes liées à des choix reposant sur des bases trop floues pourront cette fois y voir plus clair et prendre les bonnes décisions.

Poissons Dans le domaine financier, vous pourrez effectuer de fructueuses transactions. Mais évitez les opérations hasardeuses ou mal préparées, sinon vous risquez de perdre gros. Bonne chance aux jeux de hasard.

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web: www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adresse: AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général
Léonard DOSSOU

Administrateur délégué
Anicet Carlos Oké

Directeur de publication
Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef
Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition
Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs
Nicole ESSO
Kodji GATOR JOE
Vivien ATAKPABEM
Junior OREDOLA
Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale
Madjé Wellda AKUE
00228 97 25 84 84

Correcteur
Michel Yao AYEVA

Graphiste
Gisèle NOUDAÏKPON

Imprimerie
J.C. Inter press

Tirage: 5000

BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

COFEB
CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION ET D'ETUDES BANCAIRES

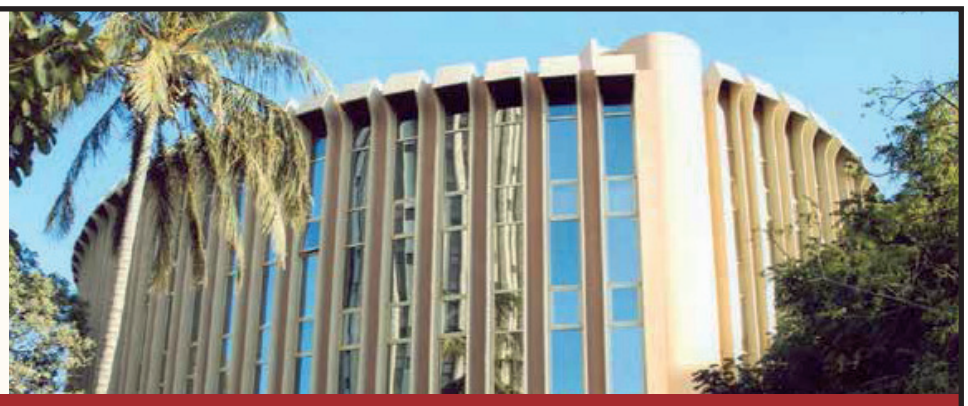

APPEL A CANDIDATURES

POUR LA 44e PROMOTION DU CYCLE DIPLÔMANT DU COFEB

Le Centre Ouest Africain de Formation et d'Études Bancaires (COFEB) est le Centre de formation créé par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en vue d'assurer le développement de ses ressources humaines et de contribuer au renforcement des capacités des cadres des administrations économiques et financières, des banques et établissements financiers ainsi que des systèmes financiers décentralisés des États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). La formation est également ouverte aux agents de structures communautaires et des institutions financières régionales. Le COFEB accueille également des agents des banques centrales africaines, dans le cadre des relations de partenariat que la BCEAO entretient avec ces institutions.

Le Centre pourrait toutefois, à titre exceptionnel, accepter des dossiers de candidats provenant de certains Cabinets exerçant dans les secteurs de l'économie et de la finance, de Centres de recherches, de Bureaux d'étude installés dans l'UEMOA et qui remplissent les mêmes conditions.

Le cycle de formation est sanctionné par le Diplôme de Master II en Finances et Gestion Bancaire.

Il comporte neuf (9) mois d'enseignements théoriques au COFEB, au siège de la BCEAO à Dakar et quatre (4) mois de stage d'application hors du Centre sanctionné par un mémoire à soutenir devant un jury.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'acceptation du dossier de candidature est subordonnée au respect des conditions suivantes :

- être âgé de quarante (40) ans au plus au 1er janvier 2021 ;
- être un agent permanent d'une administration économique et financière, d'un établissement de crédit ou d'un système financier décentralisé d'un État membre de l'UEMOA ;
- être un agent d'une banque centrale africaine partenaire ;
- être un agent permanent d'une institution communautaire sous-régionale ;
- être titulaire d'au moins un diplôme de niveau BAC + 4 en sciences juridiques, économiques, de gestion ou équivalent, ou justifier les soixante (60) crédits de la première année d'un Master (M1) dans les mêmes disciplines ;
- justifier d'au moins deux (2) années d'expérience professionnelle au 1er janvier 2021.

Les candidats qui remplissent ces conditions doivent, en outre, passer un test de niveau visant à évaluer leurs connaissances de base. A la suite de ce test, la liste définitive des candidats retenus pour suivre la formation est communiquée à leur organisme d'origine puis publiée sur le site internet du COFEB.

Ce test porte sur des épreuves de comptabilité générale, de monnaie et crédit, de microéconomie, de macroéconomie et de mathématiques financières du programme de Maîtrise en Économie.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

La BCEAO accorde des bourses d'études aux cinq (5) premiers candidats de chaque État de l'UEMOA déclarés admis et ayant obtenu le plus de points sur les critères de sélection, ci-après, approuvés par le Comité Scientifique du COFEB :

- la note obtenue au test de niveau ;
- l'âge (bonus pour les plus jeunes) ;
- le genre (bonus pour les femmes) ;
- l'expérience professionnelle et le diplôme présenté.

Les lauréats, qui ne bénéficient pas de la bourse BCEAO, peuvent solliciter la prise en charge de leur formation par leur organisme d'origine ou par d'autres structures.

DEPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats interessés par la formation, sont invités à s'inscrire en ligne en renseigant le formulaire de candidature disponible sur le lien ci-après : https://cofeb.bceao.int/formulaire-de-candidature en y joignant les pièces suivantes (scannées) :

- un extrait de l'acte de naissance ou du jugement supplétif d'acte de naissance ;
- une copie certifiée conforme du diplôme ;
- un certificat de visite et de contre visite médicale datant de moins de trois (3) mois ;
- une attestation de travail justifiant deux (2) années d'expérience professionnelle au moins au 1er janvier 2021 ;
- la lettre d'engagement de l'employeur renseignée et signée par le supérieur hiérarchique habilité.

La brochure sur le cycle diplômant ainsi que le modèle de la lettre d'engagement de l'employeur, sont téléchargeables sur le site internet du COFEB à l'adresse suivante :

« www.cofeb.bceao.int », onglets « Formations » - « Formation diplômante ».

LA DATE LIMITE DE SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE EST FIXÉE AU 31 MAI 2021.

La liste des candidats retenus ainsi que la date du test de niveau seront publiées sur le site internet du COFEB et communiquées aux intéressés.

Les candidats pré-sélectionnés devront déposer un dossier physique contenant les originaux des pièces citées ci-dessus à la Direction Nationale de la BCEAO de leur pays de résidence ou au COFEB, pour les candidats des banques centrales partenaires.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées et des points de bonus leur sont accordés lors de l'attribution des bourses afin de favoriser leur plus grande représentation.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, S'ADRESSER :

- à la Direction Nationale de la BCEAO dans l'un des Etats membres de l'UMOA ;
- au COFEB par téléphone : (+221) 33 839 05 00 ;
- par courrier électronique à l'adresse courrier.zdepfor@bceao.int ;
- par courrier ordinaire : à l'attention de Monsieur le Directeur des Enseignements et des Programmes de Formation (DEPFOR) – COFEB / BP 3108 Dakar – Sénégal.

https://cofeb.bceao.int

Partenariat

L'UK signe une convention avec deux ONG

L'Université de Kara (UK) a signé le 18 mai 2021, à Pya, des conventions de partenariats avec deux Organisations non-gouvernementales du pays. Il s'agit des ONGs Compassion international-Togo et Appui au développement et à la santé communautaire (ADESCO).

● *Eyram AKAKPO*

L'Université de Kara, dans le cadre de son Plan national de développement (PND-UK) a signé deux conventions avec les ONG Compassion international-Togo et ADESCO pour une durée respective de deux ans et cinq ans renouvelables. La signature de ces deux conventions qui vise à créer une synergie d'actions susceptibles de contribuer à la réussite des missions de développement durable et d'intérêt commun, permettra d'une part de lutter contre pauvreté dans les communautés, à travers l'appui aux parents des enfants bénéficiaires du programme compassion par des initiatives d'autonomisation financière et économique, et d'autre part promouvoir la recherche de l'excellence et du professionnalisme dans l'atteinte des objectifs de développement. « L'ONG ADESCO collabore avec l'UK en vue de permettre aux étudiants, en fin de formation à la faculté des sciences de la santé, aux sociologues et aux étudiants des formations professionnelles, de renforcer leurs compétences pratiques dans la mise en œuvre des différents projets dans les domaines de la santé, du leadership des jeunes et de l'assainissement », a indiqué Boyode Monique, présidente du conseil d'administration de l'ONG ADESCO. Pour Komlan Sanda, son institution a fait du développement de partenariat, un programme majeur dans le cadre de sa nouvelle vision. « Ces partenariats constituent des ouvertures pour que les recherches faites à l'université puissent être valorisées dans le domaine de développement », a-t-il déclaré. Notons que les documents d'accord ont été paraphés respectivement par Komlan Sanda, le président de l'UK ; Gbekou Kodjovi, chargé d'appui aux programmes de l'ONG compassion international Togo et Boyode Monique, présidente du conseil d'administration de l'ONG ADESCO.

Togo

Les produits agricoles s'invitent dans la cosmétique

Les produits agricoles ne sont pas seulement destinés à des fins de consommation mais aussi, peuvent être transformés en des produits de beauté.

Le secteur du cosmétique connaît d'ailleurs un certain essor avec la demande de plus en plus croissante des produits agricoles bio nécessaires pour redonner vie aux cheveux ou restaurer la peau en lui donnant toute sa clarté. Amie Victoire Tsetsé, après un parcours au département de géographie à l'université de Lomé (Togo) et d'un BTS en génie civil, s'est lancée dans l'entrepreneuriat en se spécialisant dans l'agrocosmétique. Elle met en place Bio Beauty Nappy Hair SPA, une société basée à Adidoadin (banlieue ouest de Lomé) spécialisée dans la transformation des denrées issues de l'agriculture en des produits de beauté. "Pour la peau par exemple, les produits locaux permettent de l'hydrater, de la rendre naturellement claire et lisse. Mieux, l'efficacité des produits bio est durable si les produits sont bien composés alors que les produits chimiques ont toujours des effets secondaires néfastes", explique Mme Tsetsé à agridigitale.net. Pour elle, les produits agricoles locaux ne servent pas seulement à manger, mais ils peuvent aussi contribuer à nous entretenir pour être davantage beau ou belle. Bio Beauty Nappy Hair SPA s'est alors beaucoup plus spécialisée dans le cosmétique capillaire, les produits qui rendent les cheveux naturels. Ces produits capillaires sont faits à base de 3 produits essentiels : les beurres (karité, cacao, avocat) ; les poudres (clou de girofle, curcuma, fenugrec) et les huiles (palmiste, coco, avocat, olive etc.Dans la gamme de produits fabriqués fait maison accessible à toutes les couches, on y trouve notamment pour le gommage : savons, laits, huiles, tous à base de produits agricoles locaux bio.

Les défrisants déconseillés

Les défrisants sont avant tout des acides. Ils sont souvent à l'origine de perte de cheveux à la lisière du front, des maux de tête ou encore des maux d'yeux. Constat palpable au niveau des salons de défrisage avec le supplice qu'endure les femmes. "Plus de 50% des clients qui veulent opter pour les cheveux naturels sont des clients à qui les médecins ont recommandé de se faire tailler les cheveux car ayant des maux d'yeux à cause du défrisage qui a réussi à abimer le cure chevelure et a impacté les nerfs sciatiques", relate Amie Victoire. La promotrice conseille aux femmes de recourir aux produits naturels qui soignent les cheveux au lieu des produits chimiques. "En optant pour les produits naturels, non seulement nous assumons notre identité, mais c'est une meilleure solution qui s'impose si on veut réussir la reconstitution de nos cheveux", recommande la promotrice. Depuis plus de trois (3) ans, elle mène ce combat pour ramener les femmes à recourir aux produits naturels, à retrouver de la chevelure naturelle. "Je suis très fière de mettre le sourire sur beaucoup de lèvres. De plus en plus, les clients commencent par s'intéresser au cheveu naturel. Il faudra donc des solutions aussi naturelles pour répondre à leurs besoins", s'engage Amie Victoire Tsetsé. Outre le Togo, les produits bio de Mme Tsetsé sont disponibles au Sénégal Cameroun, RD Congo et elle nourrit le rêve de voir ses produits dans tous les salons de coiffure partout en Afrique.

Avec agridigitale.net

Mercato

Le Real Madrid en a marre des prêts

Le Real Madrid a bien l'intention de vendre cet été. Et en masse.

● *Le président du Real Madrid Florentino Perez lors de la présentation d'une recrue ©Maxppp*

Ils sont nombreux les joueurs du Real Madrid à évoluer en prêt sous d'autres cieux cette saison. De Luka Jovic (Eintracht Francfort) à Martin Ødegaard (Arsenal), en passant par Brahim Diaz (AC Milan), Borja Mayoral (AS Roma), Reinier (Borussia Dortmund), Jesus Vallejo (Grenade), Gareth Bale (Tottenham), Takefusa Kubo (Getafe) et Dani Ceballos (Arsenal), la Casa Blanca possède plusieurs actifs aux quatre coins de l'Europe.

Marca assure que, cet été, la donne devrait être bien différente. La direction merengue, pour l'instant frustrée dans son projet de Super League, a cette fois bien l'intention de faire entrer des liquidités dans des caisses sonnant plus creux que d'habitude en ces temps de crise afin de financer un mercato que Florentino Pérez espère à nouveau galactique avec, en tête de gondole, le rêve Kylian Mbappé (Paris SG).

Avec footmercato.net

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	**Sources**
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	**Sources**
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Cofina Togo recrute Un(e) Chargé(e) d'Affaires Sénior

Groupe COFINA, Compagnie Financière Africaine, est une institution opérant dans le secteur de la méso finance et des services financiers spécialisés.

Le groupe qui emploie plus de 1100 personnes issues de 19 nationalités différentes, est présent dans 8 pays africains.

COFINA se présente comme une institution dotée d'un fort esprit entrepreneurial et se distingue par une culture dynamique, favorisant l'initiative personnelle et permettant à chacun d'exprimer son potentiel.

Dans le but de proposer aux clients et prospects de COFINA, des solutions adaptées à leurs besoins (crédits, placements, moyens de paiement) afin de capter le maximum de ressources à travers un service personnalisé tout en respectant les directives fixées par l'Institution en termes de gestion du risque et de la rentabilité, COFINA Togo, nouvelle filiale du Groupe COFINA, recrute un (01) Chargé d'Affaires Sénior.

- **Vous avez le sens de la négociation et êtes capable de gérer et développer une relation durable ;**
- **Vous avez de bonnes aptitudes en évaluation des risques ;**
- **Vous avez de bonnes capacités d'analyse et de synthèse ;**
- **Vous êtes pro-actif, rigoureux, méthodique et disponible ;**
- **Vous êtes disposé (e) à travailler en équipe, dans un environnement challengeant ;**
- **Vous avez le sens des initiatives, refusez le statut quo et êtes force de propositions ;**
- **Vous êtes orienté résultats et satisfaction client ;**
- **Vous justifiez d'au moins 4 années d'expériences professionnelles dans l'Exploitation idéalement dans le secteur financier (Banque, SFD)**

Alors ce poste est fait pour vous !!!

Votre Mission / Objectifs du poste

Sous la supervision du Chef d'Agence, vous aurez pour mission principale de développer un portefeuille clients et proposer aux clients et prospects, des solutions adaptées à leurs besoins (crédits, placements, moyens de paiement) afin de capter le maximum de ressources à travers un service personnalisé tout en respectant les directives fixées par l'Institution en termes de gestion du risque et de la rentabilité.

A ce titre, vous aurez à développer et optimiser un portefeuille de clients sur le Crédit, la collecte de ressources et les engagements par signature.

Profil du Candidat

- Titulaire d'un Bac+4 en Economie-gestion ; Marketing, Banque et finance,
- 04 années d'expériences dont au moins 03 dans le secteur financier (Banque, SFD)
- Evaluation des risques et esprit de synthèse
- Capacité de négociation
- Orienté Résultats et satisfaction client

L'offre est valable jusqu'au 26 Mai 2021

Si vous êtes intéressé(e), envoyez votre Curriculum vitae et votre lettre de motivation à l'adresse: **recrutement_togo@cofinacorp.com** avec la mention **« Chargé d'affaires Sénior ».**